

Charte

École Yvonne Guégan

Principes fondamentaux à respecter à l'école et son voisinage

Bienveillance et respect

- Respect de la Nature, des personnes de la loi et des biens.
- Respect des limites et de l'espace de liberté de l'autre.
- Gentillesse envers autrui.
- Œuvrer pour le bien de tous et le bien commun

Esprit d'ouverture et de partage

- Les personnes présentes sont au bon endroit au bon moment : Chaque individu doit pouvoir jouir du droit de pratiquer librement l'activité de son choix sans être dérangé, et le droit de refuser une activité qu'on lui propose.
- Droit à la différence et aux désaccords
- Droit au paradoxe.
- Droit de s'amuser et d'être soi.